

LA RÉUNION DÉROULÉE A SAINT-CLOUD

Paris, 2 juillet. — Aujourd'hui à six heures, au Pavillon de la République, dans la grande salle des fêtes, le grand conseil de la République a tenu sa première séance.

Des trois heures un quart, la salle était comble. Au moins cent personnes y étaient massées, et beaucoup de visiteurs se tenaient debout.

Après un discours de M. Coppe, président, assisté de MM. Forain et Jules Lemaitre. Sur l'estrade, à côté d'eux, se trouvaient MM. Gaudier de Clagny, Andrieux, Marcel Habert, Maurice Berteaux, Millevoye, Georges Turpin, le comte de Beaurepaire, Bénédict, Broton, avocat de M. Marcel Habert et M. Galli, directeur du *Drappeau*.

M. Coppe a ouvert la séance par une allocution dans laquelle il a félicité le jury de la Seine qui a acquitté Dreyfus, et qui par la même a reconnu le besoin de changer le gouvernement actuel. Il a félicité le régime parlementaire, et a ajouté qu'il espérait que Dreyfus et ses amis parviendraient à instituer en France une République franchement honnête.

Des applaudissements unanimes ont accueilli les dernières paroles de l'orateur.

M. Paul Déroulède a pris ensuite la parole. Il a félicité le jury de la Seine qui a acquitté Dreyfus, et qui par la même a reconnu le besoin de changer le régime parlementaire. Il a félicité le régime parlementaire, et a ajouté qu'il espérait que Dreyfus et ses amis parviendraient à instituer en France une République franchement honnête.

Des applaudissements unanimes ont accueilli les dernières paroles de l'orateur.

M. Paul Déroulède a pris ensuite la parole. Il a félicité le jury de la Seine qui a acquitté Dreyfus, et qui par la même a reconnu le besoin de changer le régime parlementaire. Il a félicité le régime parlementaire, et a ajouté qu'il espérait que Dreyfus et ses amis parviendraient à instituer en France une République franchement honnête.

Des applaudissements unanimes ont accueilli les dernières paroles de l'orateur.

M. Paul Déroulède a pris ensuite la parole. Il a félicité le jury de la Seine qui a acquitté Dreyfus, et qui par la même a reconnu le besoin de changer le régime parlementaire. Il a félicité le régime parlementaire, et a ajouté qu'il espérait que Dreyfus et ses amis parviendraient à instituer en France une République franchement honnête.

Des applaudissements unanimes ont accueilli les dernières paroles de l'orateur.

M. Paul Déroulède a pris ensuite la parole. Il a félicité le jury de la Seine qui a acquitté Dreyfus, et qui par la même a reconnu le besoin de changer le régime parlementaire. Il a félicité le régime parlementaire, et a ajouté qu'il espérait que Dreyfus et ses amis parviendraient à instituer en France une République franchement honnête.

Des applaudissements unanimes ont accueilli les dernières paroles de l'orateur.

M. Paul Déroulède a pris ensuite la parole. Il a félicité le jury de la Seine qui a acquitté Dreyfus, et qui par la même a reconnu le besoin de changer le régime parlementaire. Il a félicité le régime parlementaire, et a ajouté qu'il espérait que Dreyfus et ses amis parviendraient à instituer en France une République franchement honnête.

Des applaudissements unanimes ont accueilli les dernières paroles de l'orateur.

M. Paul Déroulède a pris ensuite la parole. Il a félicité le jury de la Seine qui a acquitté Dreyfus, et qui par la même a reconnu le besoin de changer le régime parlementaire. Il a félicité le régime parlementaire, et a ajouté qu'il espérait que Dreyfus et ses amis parviendraient à instituer en France une République franchement honnête.

Des applaudissements unanimes ont accueilli les dernières paroles de l'orateur.

M. Paul Déroulède a pris ensuite la parole. Il a félicité le jury de la Seine qui a acquitté Dreyfus, et qui par la même a reconnu le besoin de changer le régime parlementaire. Il a félicité le régime parlementaire, et a ajouté qu'il espérait que Dreyfus et ses amis parviendraient à instituer en France une République franchement honnête.

Des applaudissements unanimes ont accueilli les dernières paroles de l'orateur.

M. Paul Déroulède a pris ensuite la parole. Il a félicité le jury de la Seine qui a acquitté Dreyfus, et qui par la même a reconnu le besoin de changer le régime parlementaire. Il a félicité le régime parlementaire, et a ajouté qu'il espérait que Dreyfus et ses amis parviendraient à instituer en France une République franchement honnête.

Des applaudissements unanimes ont accueilli les dernières paroles de l'orateur.

M. Paul Déroulède a pris ensuite la parole. Il a félicité le jury de la Seine qui a acquitté Dreyfus, et qui par la même a reconnu le besoin de changer le régime parlementaire. Il a félicité le régime parlementaire, et a ajouté qu'il espérait que Dreyfus et ses amis parviendraient à instituer en France une République franchement honnête.

Des applaudissements unanimes ont accueilli les dernières paroles de l'orateur.

M. Paul Déroulède a pris ensuite la parole. Il a félicité le jury de la Seine qui a acquitté Dreyfus, et qui par la même a reconnu le besoin de changer le régime parlementaire. Il a félicité le régime parlementaire, et a ajouté qu'il espérait que Dreyfus et ses amis parviendraient à instituer en France une République franchement honnête.

Des applaudissements unanimes ont accueilli les dernières paroles de l'orateur.

M. Paul Déroulède a pris ensuite la parole. Il a félicité le jury de la Seine qui a acquitté Dreyfus, et qui par la même a reconnu le besoin de changer le régime parlementaire. Il a félicité le régime parlementaire, et a ajouté qu'il espérait que Dreyfus et ses amis parviendraient à instituer en France une République franchement honnête.

Des applaudissements unanimes ont accueilli les dernières paroles de l'orateur.

M. Paul Déroulède a pris ensuite la parole. Il a félicité le jury de la Seine qui a acquitté Dreyfus, et qui par la même a reconnu le besoin de changer le régime parlementaire. Il a félicité le régime parlementaire, et a ajouté qu'il espérait que Dreyfus et ses amis parviendraient à instituer en France une République franchement honnête.

Des applaudissements unanimes ont accueilli les dernières paroles de l'orateur.

M. Paul Déroulède a pris ensuite la parole. Il a félicité le jury de la Seine qui a acquitté Dreyfus, et qui par la même a reconnu le besoin de changer le régime parlementaire. Il a félicité le régime parlementaire, et a ajouté qu'il espérait que Dreyfus et ses amis parviendraient à instituer en France une République franchement honnête.

Des applaudissements unanimes ont accueilli les dernières paroles de l'orateur.

M. Paul Déroulède a pris ensuite la parole. Il a félicité le jury de la Seine qui a acquitté Dreyfus, et qui par la même a reconnu le besoin de changer le régime parlementaire. Il a félicité le régime parlementaire, et a ajouté qu'il espérait que Dreyfus et ses amis parviendraient à instituer en France une République franchement honnête.

Des applaudissements unanimes ont accueilli les dernières paroles de l'orateur.

M. Paul Déroulède a pris ensuite la parole. Il a félicité le jury de la Seine qui a acquitté Dreyfus, et qui par la même a reconnu le besoin de changer le régime parlementaire. Il a félicité le régime parlementaire, et a ajouté qu'il espérait que Dreyfus et ses amis parviendraient à instituer en France une République franchement honnête.

Des applaudissements unanimes ont accueilli les dernières paroles de l'orateur.

M. Paul Déroulède a pris ensuite la parole. Il a félicité le jury de la Seine qui a acquitté Dreyfus, et qui par la même a reconnu le besoin de changer le régime parlementaire. Il a félicité le régime parlementaire, et a ajouté qu'il espérait que Dreyfus et ses amis parviendraient à instituer en France une République franchement honnête.

Des applaudissements unanimes ont accueilli les dernières paroles de l'orateur.

M. Paul Déroulède a pris ensuite la parole. Il a félicité le jury de la Seine qui a acquitté Dreyfus, et qui par la même a reconnu le besoin de changer le régime parlementaire. Il a félicité le régime parlementaire, et a ajouté qu'il espérait que Dreyfus et ses amis parviendraient à instituer en France une République franchement honnête.

Des applaudissements unanimes ont accueilli les dernières paroles de l'orateur.

M. Paul Déroulède a pris ensuite la parole. Il a félicité le jury de la Seine qui a acquitté Dreyfus, et qui par la même a reconnu le besoin de changer le régime parlementaire. Il a félicité le régime parlementaire, et a ajouté qu'il espérait que Dreyfus et ses amis parviendraient à instituer en France une République franchement honnête.

centaines de mètres plus loin, sur la place de Domrémy.

Immédiatement une pétition s'organisa contre ce transfert, l'émplacement actuel de la statue est en effet celui qui se rapproche le plus de l'emplacement de l'ancien fort des Tournelles élevé de vive force par Jeanne d'Arc et au pied duquel elle fut blessée.

La pétition fut soumise au conseil municipal, qui maintint sa première délibération.

L'opinion publique s'étant et avant-hier près de 1,200 personnes se sont réunies dans la salle de l'Alcazar pour protester de nouveau et demander le maintien de la statue.

La réunion a été relativement calme. La municipalité avait pris ses précautions et fait annoncer par les journaux que les travaux commencés en vue du transfert seraient suspendus.

Après un discours de M. Rabier et quelques mots de M. Bernard, conseiller municipal, l'assemblée a fini le jour en faveur du maintien de l'ancienne statue.

Avant la conférence, les dames du quartier étaient allées, en guise de protestation, déposer une superbe couronne de fleurs naturelles au pied de la statue.

La municipalité a été bien inspirée en ordonnant, car des désobéissances auraient pu se produire.

Après un discours de M. Rabier et quelques mots de M. Bernard, conseiller municipal, l'assemblée a fini le jour en faveur du maintien de l'ancienne statue.

Avant la conférence, les dames du quartier étaient allées, en guise de protestation, déposer une superbe couronne de fleurs naturelles au pied de la statue.

La municipalité a été bien inspirée en ordonnant, car des désobéissances auraient pu se produire.

Après un discours de M. Rabier et quelques mots de M. Bernard, conseiller municipal, l'assemblée a fini le jour en faveur du maintien de l'ancienne statue.

Avant la conférence, les dames du quartier étaient allées, en guise de protestation, déposer une superbe couronne de fleurs naturelles au pied de la statue.

La municipalité a été bien inspirée en ordonnant, car des désobéissances auraient pu se produire.

Après un discours de M. Rabier et quelques mots de M. Bernard, conseiller municipal, l'assemblée a fini le jour en faveur du maintien de l'ancienne statue.

Avant la conférence, les dames du quartier étaient allées, en guise de protestation, déposer une superbe couronne de fleurs naturelles au pied de la statue.

La municipalité a été bien inspirée en ordonnant, car des désobéissances auraient pu se produire.

Après un discours de M. Rabier et quelques mots de M. Bernard, conseiller municipal, l'assemblée a fini le jour en faveur du maintien de l'ancienne statue.

Avant la conférence, les dames du quartier étaient allées, en guise de protestation, déposer une superbe couronne de fleurs naturelles au pied de la statue.

La municipalité a été bien inspirée en ordonnant, car des désobéissances auraient pu se produire.

Après un discours de M. Rabier et quelques mots de M. Bernard, conseiller municipal, l'assemblée a fini le jour en faveur du maintien de l'ancienne statue.

Avant la conférence, les dames du quartier étaient allées, en guise de protestation, déposer une superbe couronne de fleurs naturelles au pied de la statue.

La municipalité a été bien inspirée en ordonnant, car des désobéissances auraient pu se produire.

Après un discours de M. Rabier et quelques mots de M. Bernard, conseiller municipal, l'assemblée a fini le jour en faveur du maintien de l'ancienne statue.

Avant la conférence, les dames du quartier étaient allées, en guise de protestation, déposer une superbe couronne de fleurs naturelles au pied de la statue.

La municipalité a été bien inspirée en ordonnant, car des désobéissances auraient pu se produire.

Après un discours de M. Rabier et quelques mots de M. Bernard, conseiller municipal, l'assemblée a fini le jour en faveur du maintien de l'ancienne statue.

Avant la conférence, les dames du quartier étaient allées, en guise de protestation, déposer une superbe couronne de fleurs naturelles au pied de la statue.

La municipalité a été bien inspirée en ordonnant, car des désobéissances auraient pu se produire.

Après un discours de M. Rabier et quelques mots de M. Bernard, conseiller municipal, l'assemblée a fini le jour en faveur du maintien de l'ancienne statue.

Avant la conférence, les dames du quartier étaient allées, en guise de protestation, déposer une superbe couronne de fleurs naturelles au pied de la statue.

La municipalité a été bien inspirée en ordonnant, car des désobéissances auraient pu se produire.

Après un discours de M. Rabier et quelques mots de M. Bernard, conseiller municipal, l'assemblée a fini le jour en faveur du maintien de l'ancienne statue.

Avant la conférence, les dames du quartier étaient allées, en guise de protestation, déposer une superbe couronne de fleurs naturelles au pied de la statue.

La municipalité a été bien inspirée en ordonnant, car des désobéissances auraient pu se produire.

Après un discours de M. Rabier et quelques mots de M. Bernard, conseiller municipal, l'assemblée a fini le jour en faveur du maintien de l'ancienne statue.

Avant la conférence, les dames du quartier étaient allées, en guise de protestation, déposer une superbe couronne de fleurs naturelles au pied de la statue.

La municipalité a été bien inspirée en ordonnant, car des désobéissances auraient pu se produire.

Après un discours de M. Rabier et quelques mots de M. Bernard, conseiller municipal, l'assemblée a fini le jour en faveur du maintien de l'ancienne statue.

Avant la conférence, les dames du quartier étaient allées, en guise de protestation, déposer une superbe couronne de fleurs naturelles au pied de la statue.

La municipalité a été bien inspirée en ordonnant, car des désobéissances auraient pu se produire.

Après un discours de M. Rabier et quelques mots de M. Bernard, conseiller municipal, l'assemblée a fini le jour en faveur du maintien de l'ancienne statue.

Avant la conférence, les dames du quartier étaient allées, en guise de protestation, déposer une superbe couronne de fleurs naturelles au pied de la statue.

sur le gaillard arrière, d'où il contemplait la mer en fumant un cigare.

Les officiers et l'équipage avaient reçu l'ordre formel de ne jamais lui adresser la parole. Le lieutenant de vaisseau de Champagne, commandant en second du *Sfax*, et cet officier avait aussi reçu l'ordre de ne jamais lui adresser la parole et de toujours communiquer avec lui par écrit, du moins Dreyfus semblait ne pas désirer rompre le silence qui l'entourait. Il paraissait craindre de se compromettre ou de trahir les pensées secrètes qui l'agitait.

Pendant son séjour à bord du *Sfax*, Dreyfus était vêtu d'un complet de coton, pardessus et pantalons blancs, et coiffé d'un casque. Dreyfus prenait dans sa cabine ses repas qu'un homme de garde allait chercher à la cuisine.

Son menu était-il confortable? ai-je demandé à mon interlocuteur.

— Ah ! je vous crois, m'a-t-il répondu; j'en ai bien changé de plat avec lui.

— D'après certains récits qui ont été publiés par des journaux, Dreyfus aurait l'air vieux, serait tout courbé et ses cheveux seraient blancs.

Comment a-t-on pu écrire cela ? Pendant toute la durée de son séjour à bord du *Sfax*, Dreyfus a toujours eu les cheveux ras. Il n'a pas, d'ailleurs, paru courbé.

— Quand il se promenait sur le pont-arrière du *Sfax* avait l'air très actif.

Pas le moins du monde, il avait, au contraire, l'air heureux, l'air d'un homme qui paraît content de son sort.

Brest, 2 juillet. — Le commandant Coffinières de Nordeck a été nommé confédéré, lors de son embarquement à bord du *Sfax*, Dreyfus avait une attitude de dédain et d'ironie.

Il a ajouté qu'à bord on ne seules il était interdit d'adresser la parole au prisonnier, mais qu'il était encore permis à l'équipage de faire un acte ou un geste relatifs à Dreyfus, que la consigne dénommée : « l'officier passager ».

Déjà !

Paris, 2 juillet. — Du *Figaro* de demain : « Dans une lettre adressée à M. Dreyfus, le prince de Monaco invite Dreyfus à venir, après le procès de Rennes, passer quelques jours à son château de La Marmorata (Aïssa). »

M. Waldeck Rousseau a constitué son cabinet dans le but de défendre la République menacée par le militarisme et le parti clérical. Nous espérons que ses actes répondront à notre confiance.

Il faut nous organiser pour les élections de 1902 dans l'enseignement des chrétiens et des catholiques, écrit pour l'assurer que nous devons nous fédérer.

Les statuts de la fédération ont été ensuite adoptés par l'assemblée.

M. Baudouin a été élu président. M. Laffère, député de l'Hérault, vice-président. M. Périllier, député de Seine-et-Oise, secrétaire général. M. Gustave-Adolphe Hubbard, ex-député, a été nommé secrétaire.

L'assemblée, l'assemblée a enfin voté un ordre du jour par lequel elle déclare que les députés, élus comme républicains, qui ont confondu leurs votes avec les Méliandres, les cléricaux ou les cléricaux pour renverser le gouvernement qui se déclarait résolu à défendre la République ont mérité d'être combattus au même titre que les pires réactionnaires.

DREYFUS A RENNES

A la prison militaire

Rennes, 2 juillet. — On n'a pu que de nouvelles du séjour de Dreyfus en prison. Il se trouve dans la cellule 216 indiquée, il est soumis au régime des prévenus. Sa femme a été autorisée à faire venir pour lui de la nourriture de la cantine de la caserne d'artillerie. Il a la même nourriture que les officiers de garnison.

Quand Dreyfus entra en prison, il versa des larmes, mais ne dit pas un mot.

Une section garde la porte principale de la prison, 20 gardes-magasin prêts à marcher sont installés au rez-de-chaussée de la maison.

Bien que ce soit aujourd'hui dimanche, peu de rennaiss sont venus voir la prison, la curiosité des premiers jours autour de la maison de Mme Dreyfus a diminué et, ce matin on ne voyait presque personne, à part six sergents de ville ou gendarmes qui font la permanence.

Une dizaine de personnes venant de Paris sont arrivées aujourd'hui chez Mme Dreyfus, parmi elles se trouvent les deux frères de Dreyfus M. Demange et son secrétaire M. Colletot, M. Labori et son secrétaire M. Hild.

M. Demange et M. Labori auront dès demain une première entrevue avec Dreyfus.

Mme Dreyfus

Rennes, 2 juillet. — Mme Dreyfus qui avait hier à trois heures, une seconde entrevue avec son mari est retournée aujourd'hui à une heure et demie avec M. Mathieu Dreyfus, à la prison militaire.

L'attitude de Dreyfus

Suivant la *Petite République*, Dreyfus, en voyant sa femme, serait resté complètement hébété. Des sons inarticulés s'échappaient de sa bouche. Il n'avait pas l'air de la reconnaître quand elle lui parlait.

Le prisonnier a été stupéfait, atterré, quand on lui a raconté certains détails de sa propre histoire. Il a paru douter de ce que lui disait sa femme.

Mme Dreyfus avait cependant été un peu reconfortée par sa seconde entrevue.

Les amis de Mme Dreyfus déclarent que l'entrevue n'a été qu'un long sanglot.

Ces détails sont rapportés également que le *Figaro*, qui ajoute que Dreyfus s'efforçait de se rappeler le nom de son père, qu'il avait oublié.

Il est à remarquer que Dreyfus n'a pas paru reconnaître son père, qu'il avait oublié.

Dreyfus a appris hier seulement que l'officier qui a été l'instigateur de son procès, le commandant du Paly de Clau, est en prison.

Les correspondants de journaux rapportent que Dreyfus garde constamment le silence et pleure fréquemment.

Le *Figaro* dit que Mme Dreyfus n'est autorisée à voir son mari que tous les deux jours, le dimanche ne comptant pas.

Exception a été faite pour la journée d'hier.

Par contre, le *Gauche* assure que l'autorisation dérivée autorise des visites quotidiennes.

Dreyfus pendant la traversée

Conversation avec un matelot du *Sfax*

Brest, 2 juillet. — J'ai en la bonne fortune de rencontrer hier soir ici un des hommes du *Sfax*, qui était descendu à terre pour affaire de service, lorsqu'il obtint quelques détails sur le séjour du déporté de l'île du Diable à bord du croiseur.

Après un discours de M. Rabier et quelques mots de M. Bernard, conseiller municipal, l'assemblée a fini le jour en faveur du maintien de l'ancienne statue.

Avant la conférence, les dames du quartier étaient allées, en guise de protestation, déposer une superbe couronne de fleurs naturelles au pied de la statue.

La municipalité a été bien inspirée en ordonnant, car des désobéissances auraient pu se produire.

Après un discours de M. Rabier et quelques mots de M. Bernard, conseiller municipal, l'assemblée a fini le jour en faveur du maintien de l'ancienne statue.

Avant la conférence, les dames du quartier étaient allées, en guise de protestation, déposer une superbe couronne de fleurs naturelles au pied de la statue.

La municipalité a été bien inspirée en ordonnant, car des désobéissances auraient pu se produire.

Après un discours de M. Rabier et quelques mots de M. Bernard, conseiller municipal, l'assemblée a fini le jour en faveur du maintien de l'ancienne statue.

Avant la conférence, les dames du quartier étaient allées, en guise de protestation, déposer une superbe couronne de fleurs naturelles au pied de la statue.

La municipalité a été bien inspirée en ordonnant, car des désobéissances auraient pu se produire.

Après un discours de M. Rabier et quelques mots de M. Bernard, conseiller municipal, l'assemblée a fini le jour en faveur du maintien de l'ancienne statue.

Avant la conférence, les dames du quartier étaient allées, en guise de protestation, déposer une superbe couronne de fleurs naturelles au pied de la statue.

La municipalité a été bien inspirée en ordonnant, car des désobéissances auraient pu se produire.

Après un discours de M. Rabier et quelques mots de M. Bernard, conseiller municipal, l'assemblée a fini le jour en faveur du maintien de l'ancienne statue.

Avant la conférence, les dames du quartier étaient allées, en guise de protestation, déposer une superbe couronne de fleurs naturelles au pied de la statue.

La municipalité a été bien inspirée en ordonnant, car des désobéissances auraient pu se produire.

Après un discours de M. Rabier et quelques mots de M. Bernard, conseiller municipal, l'assemblée a fini le jour en faveur du maintien de l'ancienne statue.

Avant la conférence, les dames du quartier étaient allées, en guise de protestation, déposer une superbe couronne de fleurs naturelles au pied de la statue.

La municipalité a été bien inspirée en ordonnant, car des désobéissances auraient pu se produire.

Après un discours de M. Rabier et quelques mots de M. Bernard, conseiller municipal, l'assemblée a fini le jour en faveur du maintien de l'ancienne statue.

Avant la conférence, les dames du quartier étaient allées, en guise de protestation, déposer une superbe couronne de fleurs naturelles au pied de la statue.

La municipalité a été bien inspirée en ordonnant, car des désobéissances auraient pu se produire.

Après un discours de M. Rabier et quelques mots de M. Bernard, conseiller municipal, l'assemblée a fini le jour en faveur du maintien de l'ancienne statue.

Avant la conférence, les dames du quartier étaient allées, en guise de protestation, déposer une superbe couronne de fleurs naturelles au pied de la statue.

La municipalité a été bien inspirée en ordonnant, car des désobéissances auraient pu se produire.

Toutefois, il est probable que l'affaire sera renvoyée à une session ultérieure.

Informations

Le ministre des Travaux publics

au Mont-Dore

Insurrection de la voie ferrée de Laqueuille au Mont-Dore. — Discours de M. Baudin

Mont-Dore, 2 juillet. — L'inauguration officielle de la voie ferrée de Laqueuille au Mont-Dore a eu lieu, aujourd'hui, en présence de M. Pierre Baudin, ministre des Travaux publics.

Après l'inauguration, le ministre a visité l'établissement thermal, puis il assista à un banquet de 250 convives. Plusieurs toasts ont été portés.

M. Guyot-Lessaigne, notant, a félicité M. Baudin de son entrée au ministère. Celui-ci a répondu.

« Ses adversaires, a-t-il dit notamment, nous ont reproché de nous occuper de nos affaires, de notre faiblesse, et ils en profitent pour adresser à la République des sommations. Ils finissent à mourir, à faire place à un autre gouvernement ».

« Ses sommations ne trouvent jamais la République affaiblie, car l'union s'affirme, dès que le principe même est attaqué. Nos divisions d'attelage sont nos forces, elles sont, au contraire, nos adversaires et nos ennemis, car un grand parti comme le nôtre ne peut vivre que s'il s'allie à chacun la liberté de choisir ses doctrines et d'écouter ses inspirations ».

« C'est parce qu'il a été possible, à chacun, de choisir sa place, que nous pouvons, aujourd'hui, faire l'union dans l'intérêt de la République, et cette union a été faite spontanément; le grand parti républicain a été mobilisé, lorsque cela a été nécessaire ».

« Laissons nos adversaires surpris de tant de vitalité, de tant de force, de tant d'esprit ».

« Sous la direction de l'homme éminent, qui a la conscience de nouveaux devoirs, et l'inspiration d'une œuvre nouvelle, un gouvernement est constitué ».

« Ce gouvernement est un gouvernement d'union, qui ne veut exclure personne de la République, qui, loin d'exclure, fait des appels à l'union, qui, loin de négliger le concours d'une fraction quelconque du parti républicain, présente les représentants de toutes les tendances, et donne à chacun de prendre la responsabilité de la direction générale à donner à la République ».

« Tant plus ceux qui tendront à compliquer notre tâche, qui douteront de notre loyalisme. Tant que nous resterons à la tête du gouvernement républicain, nous porterons hautement le drapeau et l'organe du progrès ».

« Il ne doit être question de refuser de se prononcer autour de lui sous prétexte qu'il exalte un principe, une idée, un symbole ».

« Ce discours a été accueilli avec de « Vive la République ! » et « Vive la social ! »

« 2 heures, le ministre est parti pour la Bourboule où il a été reçu par les autorités et où il a présidé à la pose de la première pierre de l'hospice de Guillaume Lacoste, puis il a assisté à un banquet donné en son honneur ».

Une élection législative dans l'Aude

Castelnaudary, 2 juillet. — Inscriptions, 14,338; votants, 8636; suffrages exprimés, 8272.

« Les candidats socialistes, radical, 6058 voix; Guizot, radical socialiste, 1670 ».

« L'agissant de remplacer M. Saba, radical socialiste, décédé, le conseil général de l'Aude, avait été élu par 5834 voix contre 5471 à M. Laurent Carrelot ».

Une bagarre à Marseille

Marseille, 2 juillet. — A la suite d'une discussion motivée par l'affaire D